

SDRIF-E – OBJECTIF 2040

RÉUNIONS PUBLIQUES VAL DE MARNE CRÉTEIL

7 DÉCEMBRE 2022



Ordre du jour

- 1. Introductions**
- 2. Les enjeux du Val-de-Marne**
- 3. Les défis de l'Ile-de-France**
- 4. Restitutions et échanges**

1

Introductions



15 minutes

Introduction

Axel Urgin

*Maire-Adjoint de la Ville de Créteil
en charge du Développement durable
et de la transition écologique*



Ville de Crêteil

Introduction

Jean-Philippe Dugoin-Clément

Vice Président



Introduction

Olivier Capitanio

Président du Conseil Départemental



Introduction

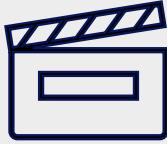
Régis Guyot

Garant de la concertation



MA PAROLE A DU POUVOIR

Qu'est-ce que le SDRIF-e ?



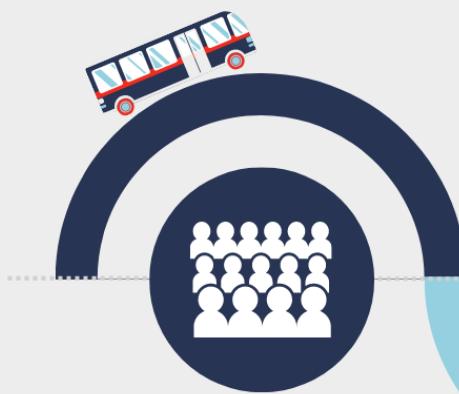
Introduction

Valérie Belrose

Mission SDRIF-e



La concertation relative à la révision du SDRIF-e



Le grand public

- Tournée du Bus SDRIF-E dans 52 communes
- Panel de 100 citoyens se réunissant sur 3 week-ends
- 8 réunions publiques départementales
- Des ateliers dédiés aux jeunes
- Diffusion d'un kit d'animation "Objectif 2040"

Les partenaires

2 ateliers thématiques
avec le Comité des partenaires



Les collectivités

- 8 réunions départementales avec les élus
- 3ème conférence des Territoires Franciliens



Une plateforme participative
avec 3 espaces dédiés aux 3 publics

2

Les défis de l'Ile-de-France et du Val-de-Marne



10 minutes

Résumé des 7 défis pour l'Île-de-France

- A. Réduire l'artificialisation des sols et protéger la biodiversité**
- B. Lutter contre les émissions de CO2**
- C. Disposer de plus de logements dans un cadre de vie de qualité**
- D. Renforcer l'attractivité du territoire francilien**
- E. Développer l'économie circulaire**
- F. Développer les mobilités et améliorer la desserte des territoires**
- G. Adapter le territoire francilien au changement climatique et garantir sa résilience**

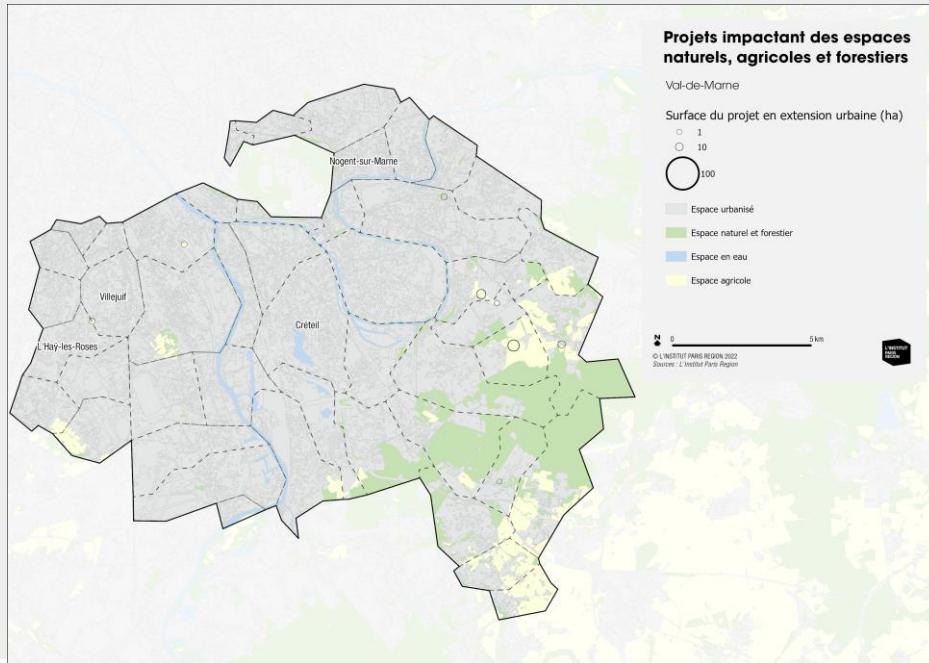
A. Réduire l'artificialisation des sols et protéger la biodiversité (1/2)

- L'artificialisation des sols est liée à l'urbanisation. L'étalement des villes, par la construction de bâtiments et infrastructures, se fait au détriment des espaces naturels, agricoles ou forestiers.
- Les conséquences sont multiples : perte de biodiversité et production agricole, inondations...
- Entre 2017 et 2021, l'Île-de-France a urbanisé 996 ha/an en moyenne. La Région est aujourd'hui composée à 50% de surfaces agricoles, de 25% de forêts et de 25% de bâti.
- De nombreuses espèces indigènes sont en voie d'extinction. 15 % des espèces de papillons de jour sont considérées comme éteintes.

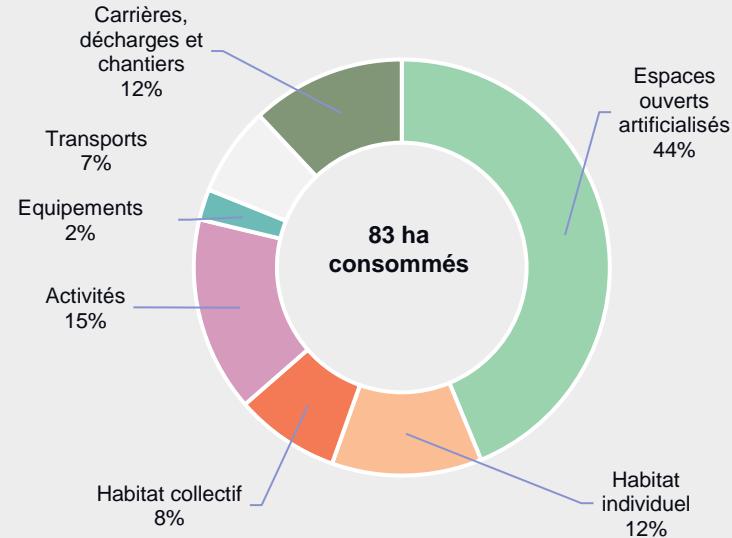


A. Réduire l'artificialisation des sols et protéger la biodiversité (2/2)

Entre 2017 et 2021, 7 ha/an ont été urbanisés dans le Val de Marne, soit l'équivalent de 10 terrains de foot par an



Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers dans le **Val de Marne** (2012 – 2021)

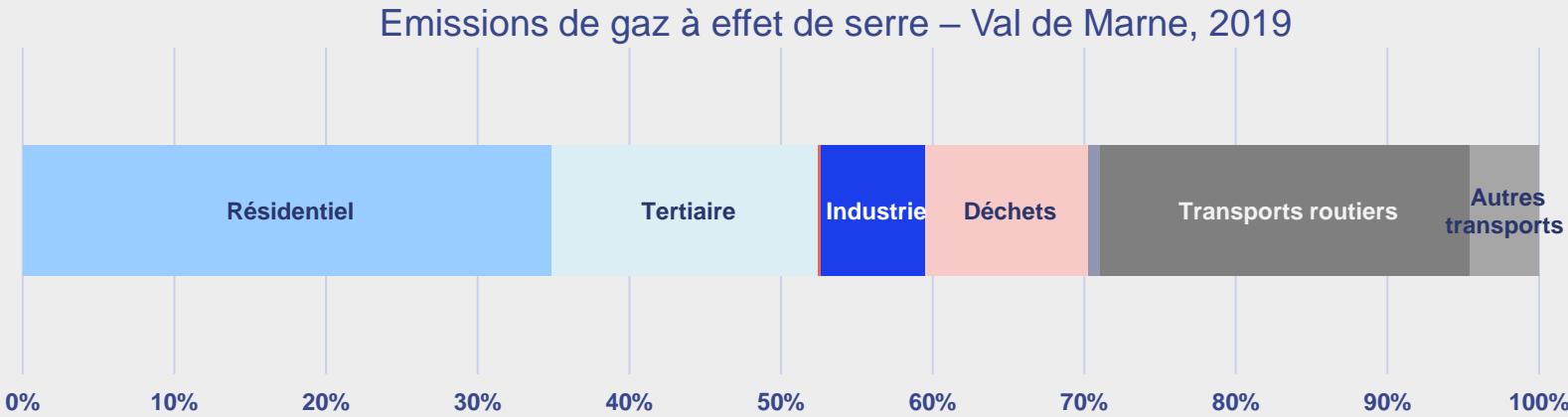


B. Lutter contre les émissions de CO₂ (1/2)

- En Île-de-France, le secteur du bâtiment est parmi les plus émetteurs de gaz à effet de serre (46 %), juste devant les transports routiers (29 %).
- En 2018 en Île-de-France et hors Paris, près d'un déplacement sur deux est réalisé en voiture.
- Les sols de pleine terre jouent un rôle important dans le stockage du carbone. L'artificialisation des sols participe donc hautement au changement climatique.
- Pour respecter les Accords de Paris, les émissions de gaz à effet de serre de l'Île-de-France devraient être divisées par 4 d'ici 2050.



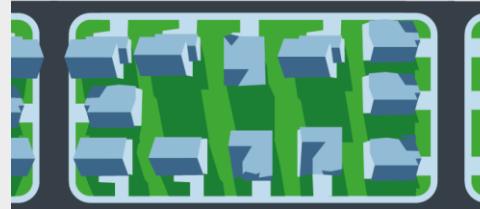
B. Lutter contre les émissions de CO2 (2/2)



- Dans le Val de Marne, le secteur du résidentiel est le plus émetteur de gaz à effet de serre (35% des émissions), suivi du transport routier (28%)

C. Disposer de plus de logements dans un cadre de vie de qualité (1/2)

- La population francilienne augmente de 50 000 habitants chaque année, ce qui entraîne un besoin de logements supplémentaires.
- La Loi Grand Paris de 2010 définit un objectif de 70 000 nouveaux logements à construire par an pour lutter contre le mal-logement.
- Le transport et les chauffages génèrent une pollution de l'air. En 2019, 500 000 Franciliens sont exposés au dépassement de la valeur limite annuelle en dioxyde d'azote (NO₂).
- 13% de la population francilienne est soumise à plusieurs nuisances environnementales (qualité de l'air, bruit...)



HABITAT PÉRIURBAIN



LOGEMENT ABORDABLE



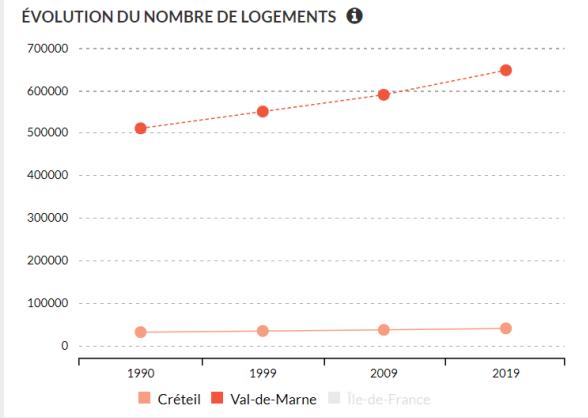
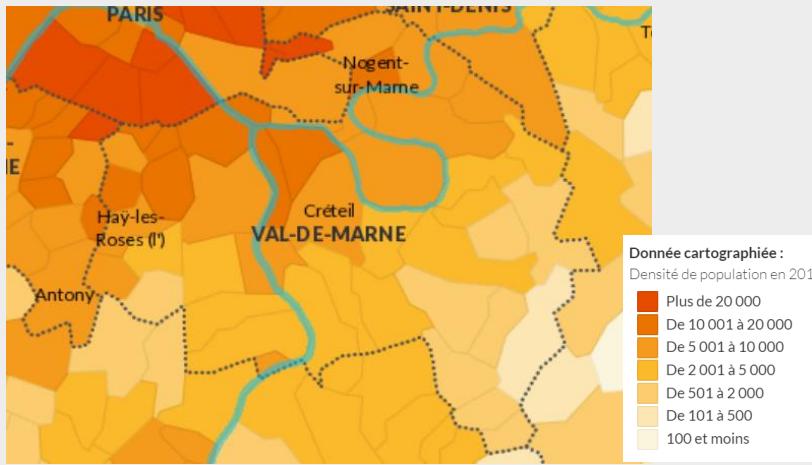
QUALITÉ DE L'AIR



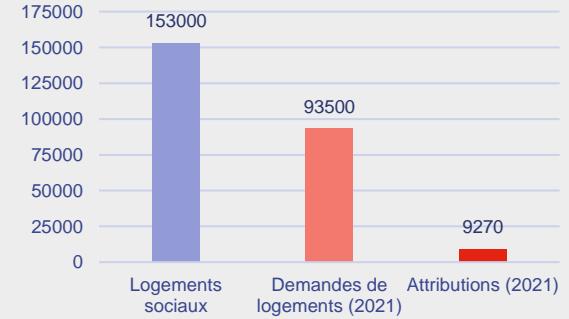
SANTÉ HUMAINE

C. Disposer de plus de logements dans un cadre de vie de qualité (2/2)

- Avec 1,4 millions d'habitants, le Val-de-Marne représente 11,4% de la population francilienne sur 2% du territoire
- Le Val de Marne produit 12 % des logements de la région soit 7 475 logements par an en moyenne depuis 2010 (par rapport à un objectif de construction annuelle à l'horizon 2030 de 9 144 logements)



Logements sociaux dans le Val-de-Marne (2021)



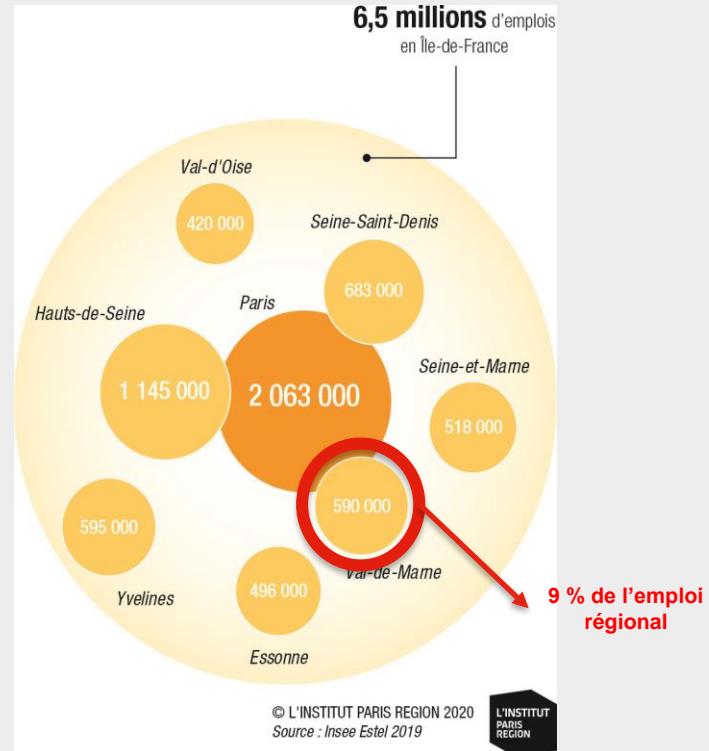
D. Renforcer l'attractivité du territoire francilien (1/2)

- L'Île-de-France est la première région économique d'Europe.
- Les sites d'activités économiques couvrent en Île-de-France 12% des espaces urbanisés.
- L'explosion du e-commerce entraîne une augmentation des flux de marchandises
- Une friche est un espace bâti ou non, sans usage pendant une durée anormale. On recense actuellement plus de 2 700 friches en Île-de-France.
- La séparation des usages (production, travail, habitat, loisirs) génère des quartiers dans lesquels un seul usage est possible, ce qui favorise l'étalement urbain et la dépendance à la voiture



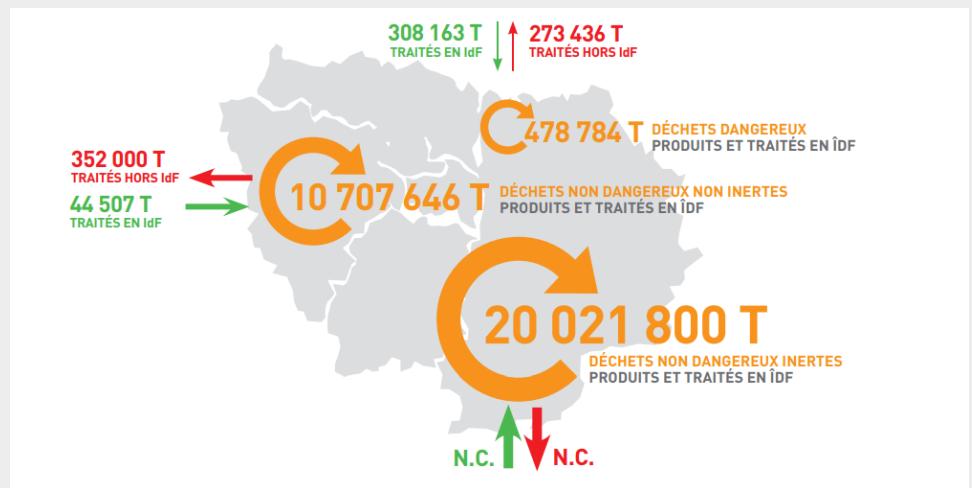
D. Renforcer l'attractivité du territoire francilien (2/2)

- Le taux d'emploi dans le Val-de-Marne est de 89%, similaire au taux moyen régional (88%)
- On compte 0,87 logement existant pour 1 emploi au sein du département du Val-de-Marne, contre 1 logement pour 1 emploi dans la région en moyenne
- Les activités financières, juridique, de gestion et pour la santé comme moteur de la croissance dans le département
- En lien avec la ligne 15 Sud et le prolongement de la ligne 14, de nombreuses opportunités existent pour développer les fonctions tertiaires mais souvent situées sur d'anciens sites d'activités



E. Développer l'économie circulaire (1/1)

- L'économie circulaire consiste à produire des biens et des services de manière durable en limitant la consommation et le gaspillage des ressources et la production des déchets.
- En 2020, 80% des ressources utilisées en Île-de-France étaient importées.
- En Île-de-France, 60 % de la consommation de ressources est liée à l'alimentation, à l'énergie et à la construction.
- Deux tiers des déchets produits en Île-de-France proviennent des activités du bâtiment et des travaux publics (BTP).

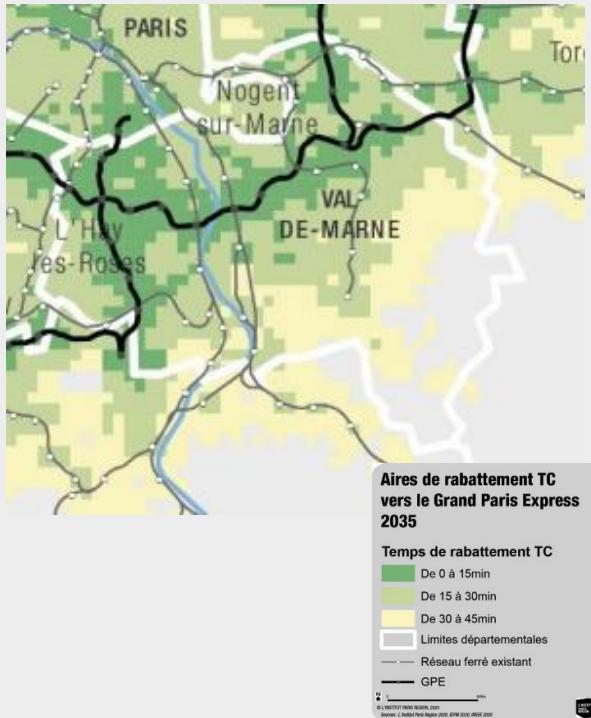


F. Développer les mobilités et améliorer la desserte des territoires (1/2)

- 44% des actifs franciliens utilisent les transports en commun pour rejoindre leur lieu de travail.
- 83% des Franciliens habitent à moins de 2 km d'une gare.
- En 2015, 40 % des trajets en voiture effectués en agglomération font moins de 3 km.
- Le réseau routier français représente 1 million de km, soit plus de 25 fois le tour de la Terre.
- Plus de 50% des espaces publics parisiens sont dédiés à l'usage de la voiture.



F. Développer les mobilités (2/2)

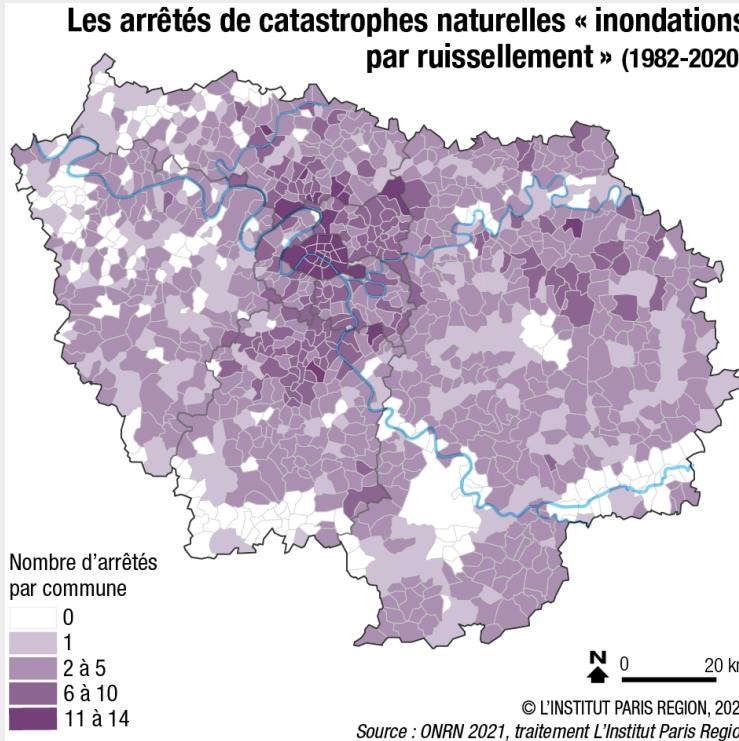


G. Adapter le territoire francilien au changement climatique et garantir sa résilience (1/2)

- En Île-de-France, les températures moyennes ont augmenté d'environ 2 ° C depuis 1850.
- En Île-de-France, les écarts de température entre zones urbaines et rurales peuvent atteindre l'été jusqu'à + 10° C.
- Après celles de 2003 et de 2006, on dénombre, en Île-de-France, sept canicules entre 2013 et 2020, soit pratiquement une tous les ans.
- L'inondation par débordement de la Seine et de ses affluents est le principal risque naturel en Île-de-France.
- Le risque d'inondation par ruissellement est intensifié par le changement climatique



G. Adapter le territoire francilien au changement climatique et garantir sa résilience (2/2)



Répartition des risques d'îlots de chaleur



3

A vous la parole : comment faire face aux enjeux de l'Ile-de-France



20 minutes

Sur smartphone, par groupes de 2-3 personnes

1

1 / 16

Classez les défis, du plus au moins prioritaire, pour l'avenir de la Région Île-de-France

classement

- ⋮ A. Réduire l'artificialisation des sols et protéger la biodiversité
- ⋮ B. Lutter contre les émissions de CO2
- ⋮ C. Disposer de plus de logements dans un cadre de vie de qualité
- ⋮ D. Renforcer l'attractivité du territoire francilien
- ⋮ E. Développer l'économie circulaire (intervenir sur les émissions de gaz à effet de serre, les déchets de la (dé)construction, la consommation des ressources naturelles)
- ⋮ F. Développer les mobilités et améliorer la desserte des territoires
- ⋮ G. Adapter le territoire francilien au changement climatique et garantir sa résilience

valider

2

2 / 8

A. Réduire l'artificialisation des sols et protéger la biodiversité: vos propositions de pistes d'action, vos questions, vos commentaires sur ce défi.

question ouverte

- L'artificialisation des sols est lié à l'urbanisation. L'étalement des villes, par la construction de bâtiments et infrastructures, se fait au détriment des espaces naturels, agricoles ou forestiers.
- Les conséquences sont multiples : perte de biodiversité et production agricole, inondations...
- Entre 2017 et 2021, l'Île-de-France a urbanisé 996 ha/an en moyenne. La Région est aujourd'hui composée à 50% de surfaces agricoles, de 25% de forêts et de 25% de bâti.
- De nombreuses espèces indigènes sont en voie d'extinction. 15 % des espèces de papillons de jour sont considérées comme éteintes.

Si vous considérez ce défi prioritaire, indiquez vos propositions de pistes d'action, vos questions ou vos commentaires.

Votre commentaire...

pour les 3 défis principaux
(noter les lettres)

A vous la parole !

Aller vers

app.klaxoon.com

R6SDY7A

app.klaxoon.com/join/R6SDY7A



Résumé des 7 défis pour l'Île-de-France

- A. Réduire l'artificialisation des sols et protéger la biodiversité
- B. Lutter contre les émissions de CO2
- C. Disposer de plus de logements dans un cadre de vie de qualité
- D. Renforcer l'attractivité du territoire francilien
- E. Développer l'économie circulaire
- F. Développer les mobilités et améliorer la desserte des territoires
- G. Adapter le territoire francilien au changement climatique et garantir sa résilience

Aller vers
app.klaxoon.com

R6SDY7A

app.klaxoon.com/join/R6SDY7A



Résultats de vos réflexions collectives

Intégrer graphique Klaxoon

CONCLUSION

Merci de votre participation !

Vous pouvez continuer à contribuer sur la plateforme participative : jeparticipe.smartidf.services